



**DEPARTEMENT DE LA DRÔME**

**Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 19 mai 2021**

L'an deux mil vingt et un et le six avril, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 11.05.2021, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle associative, sous la présidence de Monsieur Gilles FLORENT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs S.GALLICE, M.BULIDON, F.BUNGENER, E.MARION, M.RENARD, Z.SAÏDI, A.MENTHON, , C.DEXTRAIT

Absents excusés : F.CHABANEL, I.PONCE, C.LAMOTTE, P.BIANUCCI

Pouvoirs : F.CHABANEL à G.FLORENT, I.PONCE à C.DEXTRAIT, C.LAMOTTE à M.RENARD, P.BIANUCCI à G.FLORENT

Secrétaire de séance : E.MARION

**Approbation du précédent compte rendu du Mardi 6 avril 2021**

Le Conseil approuve à l'unanimité

**Décision modificative n°1**

Nous sommes en dépassement sur le compte 022 – Dépenses imprévues en Fonctionnement dépenses

Nous devons régulariser comme suit :

- 14000 au 022/Dépenses imprévues
- +4000 au 60632/Fourniture de petit équipement
- +5000 au 60631/Fourniture d'entretien
- +5000 au 615221/Bâtiments publics

Le conseil approuve à l'unanimité

**Décision modificative n°2**

Nous devons faire un changement de ligne pour le chapitre EGLISE, pour faciliter la procédure en comptabilité.

Actuellement : 031/EGLISE – 2313= 9977.76

Après changement : 031/EGLISE – 21318= 9977.76

Le conseil approuve à l'unanimité

**Harmonisation du temps de travail**

Suite au courrier de Mr le Préfet en date du 27 avril 2021, nous devons délibérer et présenter un projet au comité technique du Centre de gestion de la Drôme afin de mettre en place l'harmonisation du temps de travail en imposant le retour à 1607 heures travaillées annuellement dans la fonction publique territoriales.

Ceci étant déjà en place, le conseil délibère afin d'officialiser la procédure.

**Logements sociaux avec Habitat Dauphinois, accession à la propriété**

**(3 logements, Lotissement le champ vert)**

Habitat Dauphinois nous demande sur son courrier du 15 avril 2021, si la commune est d'accord pour mettre les logements sociaux au moyen de l'accession à la propriété.

Le conseil n'approuve pas ce changement, et souhaite garder ces 3 logements sociaux.



## **DEPARTEMENT DE LA DRÔME**

### **Finalisation de l'avenant de renégociation avec Valence Romans Habitat**

La commune a apporté sa garantie quand Habitat Pays de Romans a souscrit à un emprunt pour la construction des 2 logements sociaux se trouvant à côté de la mairie.

Suite à la fusion d'Habitat Pays de Romans et de l'OPH de Valence qui est devenu Valence Romans Habitat, une renégociation du prêt en question a été faite. Il nous demande de renouveler la garantie de cet emprunt.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **Réalisation de 2 logements sociaux sur le lotissement le champ fleuri**

Suite au courrier en date du 14 avril 2021, le lotisseur DAI, demande l'avis du conseil pour autoriser celui-ci à céder les lots 8 et 9 à la vente au lieu de faire 2 logements sociaux.

Comme il était prévu au projet de cet aménagement du lotissement,

le conseil vote à 9 voix contre 4 pour garder le projet de départ, c'est-à-dire du locatif.

### **Reprise de la maison CHARDON**

La maison a été estimée entre 170000 € et 180000 € par l'agence immobilière PAUL CLAPPE,

Le Conseil souhaite seulement faire l'acquisition du garage, étant donné qu'aucune construction autre qu'une habitation peut être faite à cet endroit au vu du PLU de la commune.

La commune se chargera de régler des parcelles qui ont déjà été acquises par celle-ci.

### **Rappel des obligations des collectivités s'agissant de la formation des élus**

Suite au renouvellement des conseils municipaux, et afin de satisfaire le droit à la formation dont bénéficient les élus, il convient de délibérer afin d'établir les conditions d'exercice du droit à la formation des élus.

### **Divers**

-Interrogations auprès de la gendarmerie

Régler le problème des poids lourds qui passent dans la commune alors qu'ils ont l'interdiction de traverser le village sauf pour desserte locale,

Mettre en place un système de sécurité pour l'agence postale, nous pourrions être subvention à 50% pour la mise en place de la sécurité par la Région.

Nous allons faire des demandes de devis.

-ARCHE AGGLO, référent communication,

La secrétaire de mairie, Emmanuelle PROCUREUR est nommée en tant que référente communication ARCHE AGGLO

-Evènement Association des Accidentés de la vie

-Offre assurance santé pour la commune – AXA, le conseil est perplexe sur ce point car cela voudrait dire que la commune devrait démarcher pour d'autres assurances.

-Chantiers loisis MJC, nous allons nous renseigner un peu plus.

-Achèvement des travaux Lotissement Champ Fleuri,



**DEPARTEMENT DE LA DRÔME**

Suite à la déclaration d'achèvement des travaux en date du 4 décembre 2021, le lotisseur DAI demande à la commune un certificat de non-contestation de conformité

-Report de la journée de nettoyage (trouver une date)

Elle sera reportée un samedi du mois de septembre, date exacte à redéfinir au prochain conseil

-Terrain de la famille PLONQUET- achat/vente (MAM et/ou MARPA)

Le conseil serait plus intéressé pour faire une MARPA, si le terrain venait à être mit en vente.

**Tour de table**

Des riverains se questionnent sur la remise en forme du chemin attenant au lotissement du Champ Fleuri (goudron ? graviers ? herbes ?)

La commission voirie va méditer sur ce sujet.

Fin de séance à 20h45,

Prochaine conseil, le vendredi 2 juillet à 19h.

Gilles FLORENT, Maire